

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- *Vu le Dahir n°1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle ;*
- *Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés ;*
- *Vu la résolution portant adoption du statut particulier du personnel de la SNRT du Conseil d'Administration telle qu'elle a été adoptée le 09 janvier 2006 ;*
- *Vu Dahir n° 1-03-194 du 14 rejeb 1424 (11 septembre 2003) portant promulgation de la loi N°65-99 relative au code du travail ;*
- *Vu la résolution du conseil d'administration portant approbation de la procédure de recrutement de la SNRT telle qu'elle a été adoptée le 09 juin 2014;*

DECIDE

ARTICLE 1 : OBJET

L'opération n° 11/15/A.A est lancée pour le recrutement de dix (10) cadres administratifs. Les conditions requises sont les suivantes :

Poste	Formation	Expérience souhaitable
Cadre administratif	Diplôme des Grandes Ecoles Publiques de Commerce et de Gestion	2 ans dans un poste similaire

ARTICLE 2 : MISSION

Assurer la gestion, la coordination et le suivi administratif des dossiers et/ou projets rentrant dans le cadre de sa mission.

ARTICLE 3 : ACTIVITES

- Assurer le traitement des plans de travail ;
- Assurer le suivi administratif des dossiers traités ;
- Mettre en place une analyse budgétaire et financière ;
- Etablir des comptes rendus, des rapports et assurer le reporting;

ARTICLE 4 : COMPETENCES PARTICULIERES

- Organisation et méthode;
- Polyvalence ;
- Sens du relationnel ;
- Management d'équipe ;
- Esprit d'analyse et de synthèse.

ARTICLE 5 : COMPETENCES OPERATIONNELLES

- Connaissance en gestion financière et comptable ;
- Connaissance en gestion des ressources humaines ;
- Connaissance en gestion des marchés publics ;
- Connaissance du droit de travail et de l'environnement juridique de la société ;
- Maîtrise des outils de bureautique et des systèmes d'information ;
- Bonne maîtrise des langues.

ARTICLE 6 : CONDITIONS DU CONCOURS

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> pour l'obtention du bulletin d'inscription.

Le dossier de candidature est composé de :

- Bulletin d'inscription obtenu à travers la plateforme de recrutement de la SNRT ;
- 1 lettre de motivation ;
- 1 CV récent ;
- 4 enveloppes timbrées portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat ;
- 1 copie légalisée du diplôme ;
- 1 copie légalisée de la CIN ;

Les documents constituant le dossier de candidature doivent être envoyés par voie postale au siège de la SNRT sis à « 1, rue El Brihi, Hassan, Rabat 10000 » avant le : 25/04/2016 avec comme objet **11/15/A.A/C.Adm.**

ARTICLE 7 : ORGANISATION DU CONCOURS

- Le dernier délai pour le dépôt des candidatures est le 25/04/2016 ;
- La liste des candidats retenus pour passer le test est publiée sur le site www.emploi-public.ma et sur le portail de la SNRT ;
- Les candidats retenus pour passer les tests sont convoqués par écrit et par contact électronique et/ou téléphonique.

Société Nationale
de Radiodiffusion et de Télévision
Directeur des Ressources Humaines-PI
Zakaria HACHLAF